



PIECES A JOINDRE :

- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Chèque de caution d'un montant de 3 mois d'abonnement
- ☐ Moyen de paiement (CB, espèce ou chèque) pour règlement des frais de dossier : 0 €

BULLETIN DE SOUSCRIPTION OFFRE FONDATRICE

ADHERENT(E)

Prénom :

NOM :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Date de naissance :

Téléphone :

E-mail :

☐ Si vous ne souhaitez pas recevoir de notre part des offres commerciales pour nos produits ou services analogues, merci de cocher cette case. Dans tous les cas, HATI POLE DANCE vous informe de votre droit à vous opposer au démarchage téléphonique en vous inscrivant sur la liste "BLOCTEL" ; renseignements sur www.bloctel.gouv.fr

ABONNEMENTS AVEC ENGAGEMENT (11 mois)

- ☐ Formule illimité (incluant Open Pole) à 149 €/mois
- ☐ Formule 3 cours /semaine, à 99 €/mois
- ☐ Formule 2 cours /semaine, à 79 €/mois
- ☐ Formule 1 cours / semaine, à 55 €/mois
- ☐ Formule ETUDIANT(E) 1 cours / semaine, à 50 €/mois

PROXIMITE

Avez-vous choisi HATI POLE DANCE pour sa proximité géographique avec ?

- ☐ Votre domicile
- ☐ Votre lieu de travail

Par ma signature, je déclare souscrire à l'offre commerciale exposée ci-dessus, et avoir pris connaissance et accepter sans réserve les **conditions générales** et le **Règlement intérieur**.

SIGNATURE

Signature de l'adhérent précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à : Montigny le Bretonneux

Le :

- ☐ Je déclare m'être assuré avant la signature du contrat que mon état de santé me permet de pratiquer les activités proposées par HATI POLE DANCE, et que je ne souffre d'aucune maladie, blessure ou inaptitude incompatible avec la pratique d'une activité physique et sportive.

Les informations personnelles recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique nécessaire à la gestion de votre adhésion et de votre accès aux services. Ces données ne sont destinées qu'à HATI POLE DANCE. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit à l'adresse suivante : hati.poledance@gmail.com. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant. Dans cette hypothèse, HATI POLE DANCE ne sera plus en mesure de vous délivrer les services prévus au contrat.

CONDITIONS GENERALES HATI POLE DANCE

(VERSION du 20/08/2026)

Objet

Les présentes conditions générales (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre vous (« L'Adhérent(e) ») et relatives aux conditions d'accès et d'utilisation de la salle de sport et des activités proposées par HATI POLE DANCE - SAS FIT INVEST (ci-après « HATI POLE DANCE »).

Le fait de souscrire au contrat (PASS ou entrée), implique votre acceptation entière et sans réserve des CGV.

Aucune condition particulière ou aucun document ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de HATI POLE DANCE, prévaloir sur les CGV.

Conditions d'accès à la salle de sport et aux prestations

Hors activités POLE FAMILY et POLE KIDS, l'accès à la salle de POLE DANCE et aux prestations proposés par HATI POLE DANCE est réservé aux personnes majeures. Lors de la souscription au contrat, le client devra créer un compte utilisateur sur le site internet www.hati-crossfit.com (ci-après « le Site Internet »).

L'accès à la salle de sport et aux activités proposées par HATI POLE DANCE sera conditionné à la réservation préalable de la séance à l'avance par L'Adhérent(e), via son compte sur la plateforme de réservation (Resawod) du Site Internet.

Les horaires d'ouverture et le planning des activités peuvent être modifiés à tout moment par HATI POLE DANCE. Dans cette hypothèse, HATI POLE DANCE informera les Adhérents de ces modifications par tout moyen (affichage dans la salle ou sur le Site Internet).

Le planning de cours de HATI POLE DANCE est amené à évoluer à fréquence semestrielle pour s'ajuster aux besoins de la clientèle.

Les plages horaires et les cours collectifs auxquelles L'Adhérent(e) peut accéder dépendent de la formule souscrite.

Pendant l'accès à la salle et aux cours, L'Adhérent(e) s'engage à :

- respecter les CGV et le Règlement intérieur ;
- se conformer aux consignes d'hygiène et de sécurité de HATI POLE DANCE, HATI CROSSFIT et son personnel ;
- ne pas dégrader les appareils, matériels et installations et veiller à les utiliser dans le respect des instructions et consignes d'utilisation ;
- se déchausser à l'entrée du studio ;
- ne pas faire preuve d'un comportement ou d'une attitude agressive verbalement ou physiquement, contraire aux bonnes mœurs que cela soit à l'égard
- gard du personnel de HATI POLE DANCE ou des autres adhérents, ou de nature à perturber le fonctionnement d'une activité / d'un cours, ou entraînant une gêne pour les autres adhérents.

En cas de manquement aux règles édictées ci-dessus, HATI POLE DANCE se réserve le droit de refuser à L'Adhérent(e) l'accès à la salle et/ou aux à une ou plusieurs activité(s), et/ou de résilier le contrat, conformément aux dispositions de l'article « Durée résiliation ».

Services

L'Adhérent(e), selon la formule souscrite, peut accéder à la salle de POLE DANCE et bénéficier d'un accès aux espaces réservés à la pratique « POLE PRACTICE », sur les horaires de réservation prévus, ainsi qu'aux cours encadrés prévus sur le planning qui incluent encadrement et conseils du personnel de HATI POLE DANCE. A noter que certaines activités non prévues dans les formules d'abonnement HATI POLE DANCE proposées ci-dessus, ont lieu dans l'espace principal RDC de la Salle de Sport (CrossFit, Hyrox, Yoga, coaching individuel, etc.) et ne sont pas incluses dans l'abonnement.

La salle de POLE DANCE est ouverte toute l'année (sauf en août) du lundi au dimanche aux horaires indiqués sur le site internet : www.hati-crossfit.com, hormis les jours fériés et à l'exception de 10 jours de fermetures chaque année, qui seront communiqués au minimum 1 semaine à l'avance.

Les formules proposées par HATI POLE DANCE sont soit avec abonnement, soit sans abonnement (entrées à l'unité ou par lots).

Les formules avec abonnement sont soit AVEC engagement, soit SANS engagement.

Dans tous les cas, les abonnements avec ou sans engagement sont des contrats à durée indéterminée.

Conditions financières et modalités de règlement

Les conditions financières du contrat dépendent de la formule souscrite par L'Adhérent(e). Les formules et tarifs sont affichés à l'accueil de la salle de sport et sur le site internet www.hati-crossfit.com.

Formules hors abonnement (Entrée à l'unité ou par lot, et pack découverte

Pour les formules et prestations hors abonnement le paiement s'effectue à la souscription. Toutes ces formules sont valables pendant les douze (12) mois qui suivent la date de leur souscription.

Formules d'abonnement, AVEC et SANS engagement

Tous nos abonnements (que ce soient les formules AVEC ou SANS engagement) sont des abonnements mensuels à tacite reconduction. Nos contrats d'abonnements sont donc souscrits pour une durée indéterminée, et se renouvellent automatiquement au mois le mois par tacite reconduction. En cas de souscription en cours de mois, la première mensualité pourra être comptabilisée au prorata temporis si le client le souhaite.

Le prix de l'abonnement est garanti pour la durée initiale de l'abonnement (sauf augmentation du taux légal de TVA qui entraînera sa révision automatique et proportionnelle). Toutefois, une fois la durée initiale de l'abonnement passée ; le montant mensuel abonnement pourra être réévalué une fois par an par HATI POLE DANCE ; dans une limite de 2%. Le client sera averti par e-mail au moins 30 jours à l'avance de tout changement tarifaire ; il est convenu que cette éventuelle augmentation de prix ne constitue pas une modification contractuelle de l'abonnement entre le client et HATI POLE DANCE.

HATI POLE DANCE est en droit de refuser l'accès à la salle et aux prestations tant que L'Adhérent(e) n'est pas à jour de l'ensemble de ses obligations financières.

Pour les abonnements AVEC engagement, L'Adhérent(e) peut également payer les onze premiers mois (la période d'engagement) en une fois.

Nos abonnements SANS engagement, sont payables à chaque début de mois par prélèvement bancaire, ou par tout autre moyen, directement auprès du personnel de HATI POLE DANCE et avant le début du mois concerné.

Frais d'inscription

Lors de la souscription à un abonnement, L'Adhérent(e) devra s'acquitter de 30 € de frais de dossier., sauf excepté cas d'une offre promotionnelle spécifique. Ces frais ne seront pas dus en cas de changement de formule en cours de contrat.

Chèque de caution

Pour les abonnements AVEC engagement, L'Adhérent(e) remettra au moment de la souscription, un chèque de caution correspondant à trois (3) mensualités. Ce dernier pourra être encaissé en cas de défaut de paiement de L'Adhérent(e) (retard de paiement de plus de 15 jours) ou de dégradation du matériel.

Offre Promotionnelle et tarifs préférentiels

Si L'Adhérent(e) a bénéficié d'une offre promotionnelle lors de son inscription pour une offre promotionnelle basée sur une période d'engagement précise et qu'il/elle ne va pas au bout de sa période d'engagement, alors les sommes remises seront dues et devront être remboursées.

En cas de bénéfice d'un tarif préférentiel lié à un statut particulier (étudiant, etc.) L'Adhérent(e) devra justifier ce statut par un document officiel, sur demande de HATI POLE DANCE.

Si L'Adhérent(e) ne peut pas justifier de ce statut dans les trente (30) jours suivant la demande de HATI POLE DANCE, l'abonnement restera actif, mais les conditions financières appliquées seront celles du tarif public (tarifs non préférentiel) sans que cela remette en cause le contrat.

Etat de santé et aptitude médicale

L'Adhérent(e) déclare s'être assuré auprès d'un médecin, préalablement à toute souscription au contrat, de son aptitude à pratiquer les activités physiques et sportive proposées par HATI POLE DANCE.

L'Adhérent(e) déclare détenir une autorisation médicale établie par le médecin et s'engage à la produire à HATI POLE DANCE en cas de demande.

Enfin, pendant l'utilisation des appareils et matériels mis à sa disposition et lors des activités proposées par HATI POLE DANCE, L'Adhérent(e) s'engage à prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter les consignes de HATI POLE DANCE et de son personnel en ce sens.

Réévaluation tarifaire annuelle

Après un an d'ancienneté, le tarif de l'abonnement pourra être réhaussé annuellement de 2% pour palier à l'inflation. L'Adhérent(e) sera dans ce cas systématiquement prévenu 2 mois à l'avance afin d'avoir un délai suffisant pour refuser l'augmentation et résilier si le coût de l'abonnement n'est plus jugé satisfaisant.

Vestiaire – Casiers - Etagères

HATI POLE DANCE met à la disposition de L'Adhérent(e) des casiers individuels destinés à ses effets personnels, ainsi que des étagères collectives. L'Adhérent(e) les utilise sous sa propre responsabilité et en assure la fermeture au moyen du cadenas de son choix. HATI POLE DANCE ne pourra être tenu responsable en cas de disparition des effets personnels de L'Adhérent(e).

Responsabilité

Les Adhérents sont tenus de respecter les consignes d'hygiène et de sécurité communiquées par HATI POLE DANCE et son personnel. Conformément aux dispositions légales, HATI POLE DANCE a souscrit à une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile, celle de ses salariés et celles des Adhérents pour l'exercice des activités de la salle de sport. L'Adhérent(e) est informé qu'il a lui-même intérêt à souscrire un contrat d'assurance, auprès de l'assureur de son choix, couvrant les dommages corporels auxquels la pratique d'activités sportives peut l'exposer.

Modifications des coordonnées de L'Adhérent(e)

L'Adhérent(e) s'engage à informer HATI POLE DANCE dans les meilleurs délais de tous les changements concernant sa situation et ayant un impact sur le Contrat (adresse, coordonnées, etc.). Ces changements peuvent être communiqués directement au personnel d'accueil de HATI ou par courrier électronique à hati.poledance@gmail.com. Notamment, en cas de changement de coordonnées bancaires, L'Adhérent(e) s'engage à informer HATI POLE DANCE au minimum trois (3) semaines à l'avance et mettre à jour ses données personnelles sur le système réservation *Resawod*.

Règlement intérieur

L'Adhérent(e) s'engage à respecter le Règlement Intérieur, affiché dans la salle de sport. HATI POLE DANCE se réserve le droit de refuser l'accès à la salle et/ou aux une ou plusieurs activité(s), en cas de comportement contraire au règlement intérieur.

En cas de non-respect par L'Adhérent(e) des obligations prévues au titre du Contrat et du Règlement intérieur, notamment relatives aux règles de comportement au sein de la salle de sport, HATI POLE DANCE pourra résilier le contrat de plein droit, sans préavis et sans indemnité.

Incessibilité du Contrat

Le Contrat ne peut être transféré à quiconque de quelque manière que ce soit.

Durée - Résiliation

Pour tous les abonnements :

Les demandes de résiliation doivent être résilié par lettre recommandée avec avis de réception, et comportent un délai de préavis spécifique à la catégorie d'abonnement (avec ou sans engagement). Vous trouverez la résiliation prendra effet à la fin du préavis (délais précisés en fonction du type d'abonnement dans les paragraphes spécifiques juste en-dessus) suivant la réception de la lettre de résiliation par HATI POLE DANCE. Les mensualités incombant au délai de préavis seront dues.

Les abonnements SANS engagement sont souscrits pour une durée indéterminée et ne sont soumis à aucun engagement minimum. L'abonnement peut être résilié par écrit (par lettre recommandée avec avis de réception) à tout moment, sous réserve du respect d'un préavis minimum de un (1) mois.

Les abonnements AVEC engagement sont souscrits pour une durée indéterminée et sont soumis à un engagement minimum de onze mois. A l'issue de cette période minimum, l'abonnement peut être résilié par écrit (par lettre recommandée avec avis de réception) à tout moment, sous réserve du respect d'un préavis minimum de deux (2) mois.

Si L'Adhérent(e) justifie d'un empêchement définitif de bénéficier des prestations du contrat, lié à une mutation à l'origine de son employeur, ou un déménagement dans un rayon de plus de 20 km pour un Adhérent s'étant inscrit à HATI POLE DANCE en raison de la proximité géographique par rapport à son lieu de travail, ou encore d'un déménagement dans un rayon de plus de 20 km de HATI POLE DANCE pour un Adhérent s'étant inscrit à HATI POLE DANCE en raison de la proximité géographique par rapport à son domicile ; alors il pourra résilier le contrat, y compris pendant la période d'engagement minimum, tout en respectant un délai minimum de préavis de deux (2) mois. Mais pour bénéficier de cette faculté de résiliation, L'Adhérent(e) devra joindre des pièces justificatives détaillées et en bonne et due forme de cet empêchement, lors de sa demande écrite de résiliation.

De plus, étant donné l'existence de formules d'abonnements SANS engagement, il/elle devra en outre s'acquitter d'un montant égal à la différence de prix entre les mensualités AVEC engagement et les mensualités d'abonnement SANS engagement sur la durée des mois d'abonnement consommés.

Dans le cas particulier où L'Adhérent(e) aurait souscrit à un abonnement lors d'une campagne promotionnelle, et qui serait toujours sous période d'engagement, L'Adhérent(e) sera tenu de s'acquitter de la différence entre le tarif hors promotion et le tarif dont il a bénéficié.

Enfin l'Adhérent(e) ayant résilié le contrat de son initiative ne pourra bénéficier des offres promotionnelles réservées aux nouveaux adhérents pendant les 12 mois qui suivent cette résiliation.

Durée - Suspension

Dans le cas où L'Adhérent(e) bénéficierait d'un problème de santé faisant l'objet d'une inaptitude temporaire totale au sport, il lui sera possible de demander la suspension temporaire de son abonnement durant la période concernée. L'Adhérent(e) devra alors fournir à HATI POLE DANCE tout justificatif du motif légitime qu'il invoque et HATI POLE DANCE se réserve le droit de procéder à toute vérification de la véracité du motif invoqué et des justificatifs produits. La contre-indication ne peut être que temporaire et limitée dans le temps. De plus, il est à noter que les justificatifs ne peuvent être pris en compte rétroactivement ; et doivent être fournis dans le délai imparti. Enfin, il est à noter qu'une suspension / interruption d'abonnement pour raison de santé, est une mise en pause de l'abonnement durant laquelle les délais d'engagements et/ou de préavis ne courent pas ; et prolonge donc d'autant la durée d'engagement restante.

Réclamation - Médiation

En cas de désaccord sur l'application, l'interprétation ou l'exécution des CGV, les Parties s'efforceront de trouver une solution amiable à leur différend.

L'Adhérent(e) pourra, s'il le souhaite, présenter une réclamation auprès de HATI POLE DANCE en écrivant à la direction de HATI POLE DANCE à l'adresse suivante, en précisant l'objet, la description de la situation et les éléments justificatifs : HATI POLE DANCE, 10 Avenue Ampère, chez CrossFit HATI, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

En outre, L'Adhérent(e) a la possibilité, si la réponse de HATI POLE DANCE ne le satisfait pas ou s'il n'a pas reçu de réponse deux (2) mois après le dépôt de sa réclamation, de saisir la Médiation de la consommation AME, à l'adresse suivante : 11 Place Dauphine, 75001 Paris ou via le site Internet : www.mediationconso-ame.com, qui est compétent pour tout litige concernant l'ensemble des services couverts par les CGV.

Réclamation - Médiation

En cas de désaccord sur l'application, l'interprétation ou l'exécution des CGV, les Parties s'efforceront de trouver une solution amiable à leur différend.

L'Adhérent(e) pourra, s'il le souhaite, présenter une réclamation auprès de HATI POLE DANCE en écrivant à la direction de HATI POLE DANCE à l'adresse suivante, en précisant l'objet, la description de la situation et les éléments justificatifs : HATI POLE DANCE, 10 Avenue Ampère, chez CrossFit HATI, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

En outre, L'Adhérent(e) a la possibilité, si la réponse de HATI POLE DANCE ne le satisfait pas ou s'il n'a pas reçu de réponse deux (2) mois après le dépôt de sa réclamation, de saisir la Médiation de la consommation AME, à l'adresse suivante : 11 Place Dauphine, 75001 Paris ou via le site Internet : www.mediationconso-ame.com, qui est compétent pour tout litige concernant l'ensemble des services couverts par les CGV.

Droit à l'image

L'acceptation des CGV par L'Adhérent(e) vaut autorisation de reproduction et de représentation de son image sur des photographies et vidéos par HATI POLE DANCE. L'Adhérent(e) qui souhaite s'opposer à cette reproduction ou cette représentation en informe dans les meilleurs délais HATI POLE DANCE suivant la prise de vue.

A défaut d'opposition dans les sept (7) jours suivants la prise de vue, L'Adhérent(e) autorise HATI POLE DANCE à diffuser les images prises pendant son activité. Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour sans aucune limitation de durée (presse, plaquette, affichage, internet...) pour la promotion des activités HATI POLE DANCE. L'Adhérent(e) reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne

pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent article.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, HATI POLE DANCE (SAS FIT INVEST) s'engage à protéger la vie privée de ses Adhérents et à traiter leurs données personnelles de manière transparente et sécurisée.

1. Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données personnelles est HATI POLE DANCE (SAS FIT INVEST), dont les coordonnées sont mentionnées dans les présentes Conditions Générales de Vente.

2. Données collectées

Les données personnelles collectées incluent notamment : nom, prénom, adresse postale, date de naissance, numéro de téléphone, adresse e-mail, informations bancaires (pour le paiement des abonnements), et toute information relative à votre état de santé si nécessaire à la pratique de l'activité (certificat médical).

3. Finalités du traitement

Ces données sont collectées et traitées pour les finalités suivantes :

- La gestion de votre adhésion et de votre compte Adhérent ;
- L'accès aux services et activités proposés par HATI POLE DANCE ;
- La facturation et le suivi des paiements ;
- La communication d'informations relatives à votre abonnement (modifications d'horaires, fermetures exceptionnelles, etc.) ;
- L'envoi d'offres commerciales pour des produits ou services analogues, sous réserve de votre consentement ou de votre non-opposition ;
- La gestion des réclamations et des litiges ;
- Le respect des obligations légales et réglementaires.

4. Base légale du traitement

Le traitement de vos données personnelles est fondé sur :

- L'exécution du contrat d'abonnement que vous avez souscrit avec HATI POLE DANCE (Art. 6.1.b du RGPD) ;
- Votre consentement (par exemple, pour l'envoi d'offres commerciales non liées directement à votre abonnement) (Art. 6.1.a du RGPD) ;
- L'intérêt légitime de HATI POLE DANCE (par exemple, pour la prévention de la fraude) (Art. 6.1.f du RGPD) ;
- Le respect d'une obligation légale (Art. 6.1.c du RGPD).

5. Destinataires des données

Les données collectées sont destinées exclusivement à HATI POLE DANCE. Elles ne sont ni vendues, ni louées, ni échangées avec des tiers, sauf si cela est nécessaire à l'exécution de nos services (ex: prestataire de paiement) ou si la loi l'exige.

6. Durée de conservation des données

Vos données personnelles sont conservées pendant la durée de votre adhésion et, au-delà, pendant la durée légale de conservation applicable (par exemple, 5 ans pour les documents contractuels et comptables à compter de la fin du contrat).

7. Droits de l'Adhérent

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits suivants concernant vos données personnelles :

- Droit d'accès : Obtenir la confirmation que vos données sont traitées et, le cas échéant, y accéder.
- Droit de rectification : Demander la correction de données inexacts ou incomplètes.
- Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») : Demander la suppression de vos données dans certaines conditions.
- Droit à la limitation du traitement : Demander la suspension du traitement de vos données.
- Droit à la portabilité des données : Recevoir vos données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et les transmettre à un autre responsable de traitement.
- Droit d'opposition : Vous opposer au traitement de vos données pour des raisons tenant à votre situation particulière, ou vous opposer à tout

moment au traitement de vos données à des fins de prospection commerciale.

- Droit de retirer votre consentement : Retirer à tout moment le consentement que vous avez donné pour un traitement spécifique.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter HATI POLE DANCE par e-mail à l'adresse suivante : hati.poledance@gmail.com, ou par courrier postal à l'adresse : HATI POLE DANCE, 10 Avenue Ampère, chez CrossFit HATI, 78180 Montigny-le-Bretonneux. Votre demande devra être accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité.

8. Droit d'introduire une réclamation

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : www.cnil.fr.